



## **DECLARATION**

**Mme Sinikka HURSKAINEN,  
Rapporteur pour le Belarus  
de l'Assemblée parlementaire  
du Conseil de l'Europe**

**M. Jacek PROTASIEWICZ,  
Président de la délégation pour les  
relations avec les Belarus du  
Parlement européen**

### **Déclaration parlementaire concernant les prochaines élections parlementaires au Belarus**

**Strasbourg, 14 décembre 2010. M<sup>me</sup> Sinikka Hurskainen et M. Jacek Protasiewicz, qui sont à la tête des organes chargés des relations avec le Belarus pour l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe et le Parlement européen, réclament des élections démocratiques et transparentes au Belarus.**

*«Nous nous félicitons des progrès réalisés dans le processus électoral concernant un meilleur accès des candidats aux médias, et la mise en place de meilleures conditions pour l'organisation des réunions avec l'électorat.*

*Nous constatons que, dans l'ensemble, l'enregistrement des candidats a été réalisé dans de meilleures conditions par rapport aux élections précédentes, que des débats entre les candidats ont été organisés à la télévision et à la radio, et que plusieurs rassemblements se sont déroulés sans que l'on déplore le moindre incident.*

*Nous demeurons toutefois très préoccupés par le fait que, selon le rapport intermédiaire de l'OSCE/BIDDH, on compte très peu de représentants des partis de l'opposition et des organisations non gouvernementales parmi les membres des commissions électorales au niveau territorial et régional.*

*Nous insistons sur l'importance d'assurer que les prochaines élections reflètent l'expression de la volonté libre et indépendante de tous les Bélarussiens, et soulignons la responsabilité des autorités dans la garantie que la tenue des élections sera pacifique, méthodique et juste.*

*À cette fin, et à la lumière des recommandations du OSCE/BIDDH et de la commission de Venise dans leur avis conjoint sur les amendements récents du code électoral de la République du Belarus, nous prions les autorités bélarussiennes, à savoir la commission électorale centrale et les commissions électorales de niveaux inférieurs, de:*

- *garantir que les observateurs aient une véritable possibilité de surveiller toutes les étapes de la procédure des votes et du dépouillement, ainsi que la présentation des résultats, et de leur permettre d'assister de près au décompte des voix, afin d'assurer qu'il soit impartial, juste et transparent;*

- *garantir que les observateurs et les représentants des médias puissent obtenir une copie certifiée conforme des comptes rendus et autres documents utiles, ainsi que de tous les procès-verbaux des résultats;*
- *publier les résultats préliminaires et définitifs détaillés du scrutin, par bureau de vote, sans retard excessif.*

*Nous souhaitons réitérer l'observation de l'OSCE/BIDDH et de la commission de Venise, selon laquelle la qualité des futures élections dépendra non seulement de la qualité de la législation, mais aussi de son application consciencieuse.*

*Nous demeurons fermement déterminés à soutenir la population du Belarus dans ses aspirations pour une société libre, démocratique et indépendante dans son pays.»*

*Contacts:*

*Michal CZAPLICKI, Parlement européen, DG EXPO, Partenariat Orientale et Russie  
Tel. + 32.2.284.48.86, Fax: + 32.2.284.6830, e-mail: [michal.czaplicki@europarl.europa.eu](mailto:michal.czaplicki@europarl.europa.eu)*

*Silvia ARZILLI, Commission des questions politiques de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe - Tel. +33 3 90.21.48.98 Fax: +33 3 88.41.29.44 e-mail: [silvia.arzilli@coe.int](mailto:silvia.arzilli@coe.int)*